

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-083

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation, notamment son article L613-2 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU l'arrêté portant création du DU Auditeur qualité en biologie médicale de 2012 ;
- VU l'avis du Conseil de Gestion de la Faculté de Pharmacie du 31 mai 2018 ;
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 juin 2018.

Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P1.21 - DU Auditeur qualité en biologie médicale

Exposé de la décision :

Historique et problématique :

Diminution du nombre d'heures de 134 heures à 105 heures.

Lors du Conseil d'Administration la maquette pédagogique sera présentée.

Proposition de décision soumise au Conseil : Modification du volume horaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 24
Abstentions : 02
Votes exprimés : 24
Contre : 00
Pour : 22

Fait à Paris, le **13 JUL. 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.